

Procédures de départ dans AbiDispatch v6.1 Zonal

Dernière révision le 4 juillet 2012

Introduction.....	1
1 Configuration préliminaire	2
1.1 Emplacements	2
1.2 Types de départ.....	2
1.3 Véhicules	3
1.3.1 Onglet Généralités.....	3
1.3.2 Onglet AbiDispatch.....	4
1.3.3 Utilisation des codes logiques	4
1.3.4 Relier un code logique à un autre véhicule	5
1.4 Secteurs	6
1.5 Zones protégées	7
1.6 Heures de bureau	7
2 Procédures de départ.....	8
2.1 Créer une procédure de départ.....	8
2.2 Créer une zone protégée.....	8
2.3 Ajouter des véhicules	9
3 Nature incident.....	12

Introduction

AbiDispatch utilise des procédures de départ.

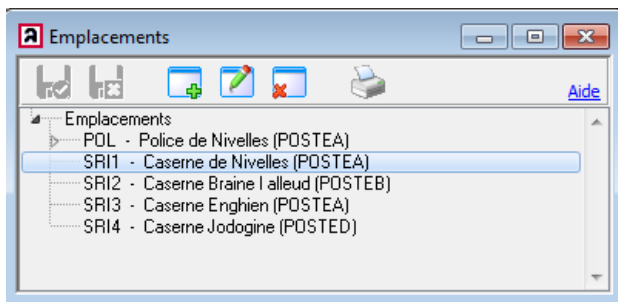
Une procédure de départ dans AbiDispatch est la liste proposée des véhicules employés en fonction de la nature de l'incident, de la zone protégée, de l'heure de l'incident et/ou du Service Compétent/Le plus rapide.

1 Configuration préliminaire

Pour pouvoir initialiser et utiliser les procédures de départ, plusieurs initialisations doivent d'abord être accomplies.

1.1 Emplacements

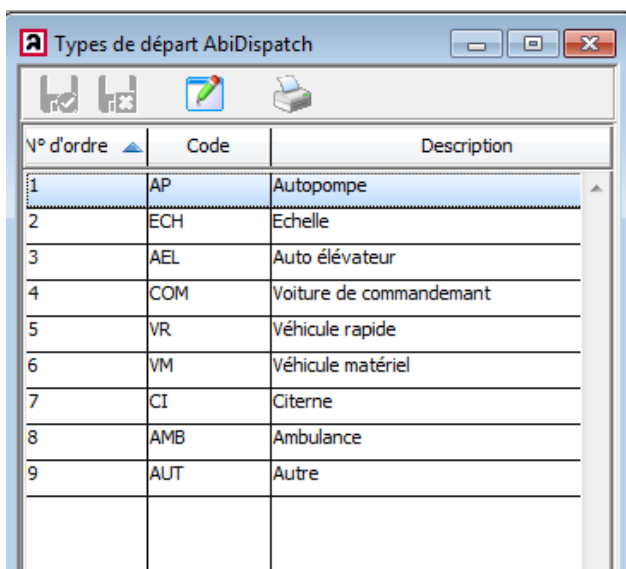
AbiFire > module Véhicules > Initialisations > Emplacements



Vous permet de créer et de modifier les différents emplacements, ceux-ci doivent être reliés à un poste.

1.2 Types de départ

AbiFire > module Véhicules > Initialisations > types de départ AbiDispatch



N° d'ordre	Code	Description
1	AP	Autopompe
2	ECH	Echelle
3	AEL	Auto élévateur
4	COM	Voiture de commandant
5	VR	Véhicule rapide
6	VM	Véhicule matériel
7	CI	Citerne
8	AMB	Ambulance
9	AUT	Autre

Vous permet de créer et modifier les types de départ.

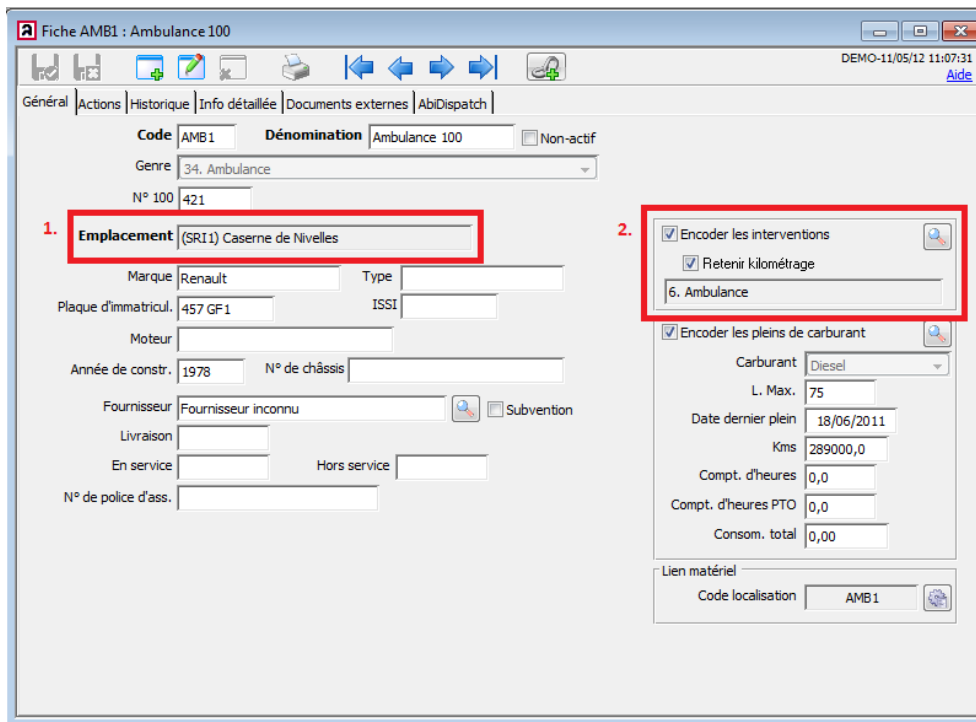
1.3 Véhicules

Ouvrez la fiche d'un véhicule dans le module Véhicules d'AbiFire.

1.3.1 Onglet Généralités

Un véhicule se définit toujours par un code physique et un nom d'appel. Le code physique est relié à un véhicule physique comportant un numéro de plaque invariable, etc.

1. Un emplacement doit être relié à chaque véhicule :
2. "Encoder les interventions" doit être coché, et vous pouvez également choisir de retenir le kilométrage :



1. Emplacement (SRI1) Caserne de Nivelles

2. Encoder les interventions
 Retenir kilométrage
 6. Ambulance
 Encoder les pleins de carburant

1.3.2 Onglet AbiDispatch

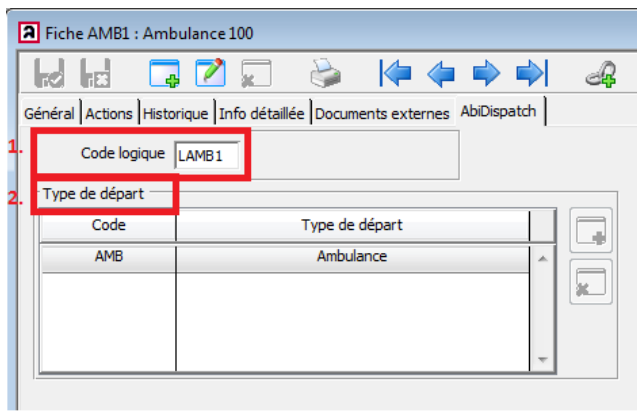
Dans cet onglet, vous déterminez les caractéristiques spécifiques de l'utilisation opérationnelle d'AbiDispatch.

1. Relier un Code Logique

Code Logique : il s'agit du code opérationnel d'un véhicule et ce code est lié à une procédure de départ en opération, p. ex. 1^{ère} Ambulance du Corps1, Poste B.

Au départ, le code logique est assimilé au code physique, mais vous pouvez attribuer un autre code "logique".

2. Relier un Type de départ



Vous pouvez relier plusieurs types de départ à un même véhicule. Par exemple, vous pouvez relier tous les types de départ possible à un véhicule multifonctionnel.

1.3.3 Utilisation des codes logiques

Si les véhicules changent souvent de postes, il est indiqué d'employer des codes logiques.

Chaque véhicule doit avoir un code logique ou opérationnel. Ce code logique est relié à une procédure de départ. Il s'ensuit, lorsqu'un véhicule est hors de service, que vous ne devez plus modifier chaque procédure de départ à laquelle ce véhicule est relié. Vous devez uniquement relier le code logique à un autre véhicule, selon la procédure décrite ci-dessous.

L'écran d'aperçu "Codes logiques" vous donne la possibilité de modifier rapidement ces codes. Dans AbiDispatch, nous utilisons les codes logiques de véhicules afin de définir la procédure de départ. Il s'ensuit, lors du déplacement d'un véhicule, que vous ne devez plus modifier que le code logique et plus la procédure de départ proprement dite. L'historique des interventions reste relié au véhicule physique.

Vous pouvez afficher la liste des codes logiques via AbiFire > module Véhicules > Initialisations > codes logiques :

Code logique	Code	Description	Poste	Type de départ
LAEL1	AEL1	Auto elevateur	Poste A (SRI1)	Auto élévateur
LAMB1	AMB1	Ambulance 100	Poste A (SRI1)	Ambulance
LAP1	AP1	Autopompe 1	Poste D (SRI3)	Autopompe
LAP2	AP2	Autopompe 2	Poste B (SRI2)	Autopompe
LAP3	AP3	Autopompe légère	Poste B (SRI2)	Autopompe
LAP4	AP4	Autopompe lourde	Poste A (SRI1)	Autopompe-Auto élévateur
LAR01	AR01	Véhicule rapide 1	Poste D (SRI3)	Véhicule rapide
LAR02	AR02	Véhicule rapide 2	Poste B (SRI2)	Véhicule rapide
LCO	CO	Porte-conteneurs	Poste A (SRI1)	Autre
LCOC2P	COC2P	Remorque à poudre	Poste A (SRI1)	Véhicule matériel
LCOM1	COM1	Commandement	Poste D (SRI3)	Voiture de commandant
LD1	D1	Désincarcération 1	Poste B (SRI2)	Echelle
LD2	D2	Désincarcération 2	Poste A (SRI1)	Echelle
LVP	VP	Véhicule de plongée	Poste A (SRI1)	Autre

1.3.4 Relier un code logique à un autre véhicule

Lorsqu'un véhicule va au garage pour l'entretien, par exemple, et que ce véhicule est repris dans une ou plusieurs procédures de départ, vous devez relier le code logique à un autre véhicule, de manière à pouvoir continuer à utiliser les procédures de départ.

Dans la liste des codes logiques (liste ci-dessus), vous sélectionnez la ligne du code logique que vous voulez relier à un autre véhicule, puis vous cliquez sur le bouton modifier. P. ex. LAP2 :

Code	Description	Poste	Type de départ
AP2	Autopompe 2	Poste B (SRI2)	Autopompe
AP3	Autopompe légère	Poste B (SRI2)	Autopompe

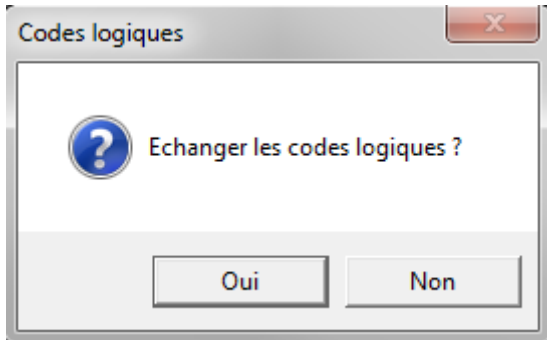
Vous pouvez éventuellement relier un autre type de départ au code logique.

Ensuite, vous sélectionnez le poste où se trouve le véhicule à relier.

Vous sélectionnez le nouveau véhicule et confirmez en dessous via le bouton OK.

Dans cet exemple, nous relierons le code logique LAP2 au véhicule qui comporte le code AP3 du Poste B(SRI2). Nous conservons le type de départ du code logique.

Ensuite, AbiFire demande si vous voulez modifier les codes logiques :

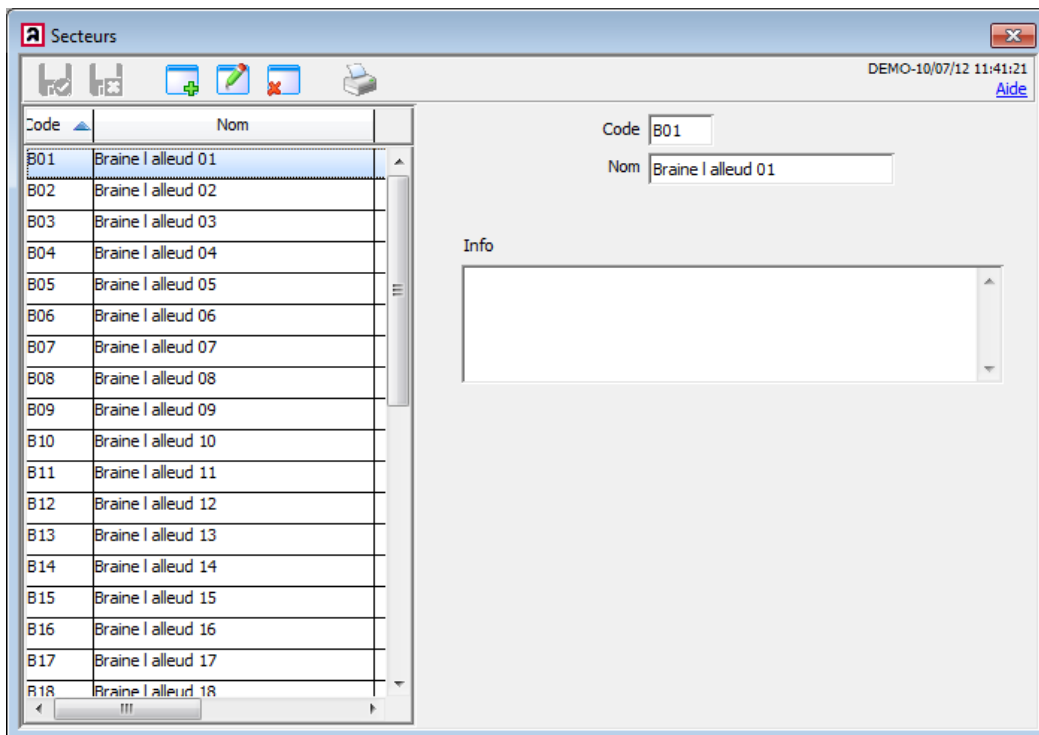


Oui : Les codes logiques sont effectivement échangés.

Non : Les codes logiques ne sont pas échangés.
Le code logique actuel reste lié au code physique actuel.

1.4 Secteurs

Via AbiFire > AbiRiskPlan > Initialisations > Rues > Secteurs, vous avez la possibilité de créer, modifier et supprimer des secteurs.



Un secteur fait partie intégrante d'une zone protégée. P. ex. : nous avons 21 secteurs pour Braine-l'Alleud. Cela signifie que la zone protégée Braine-l'Alleud se compose de 21 secteurs.

Les rues doivent être reliées à des secteurs.

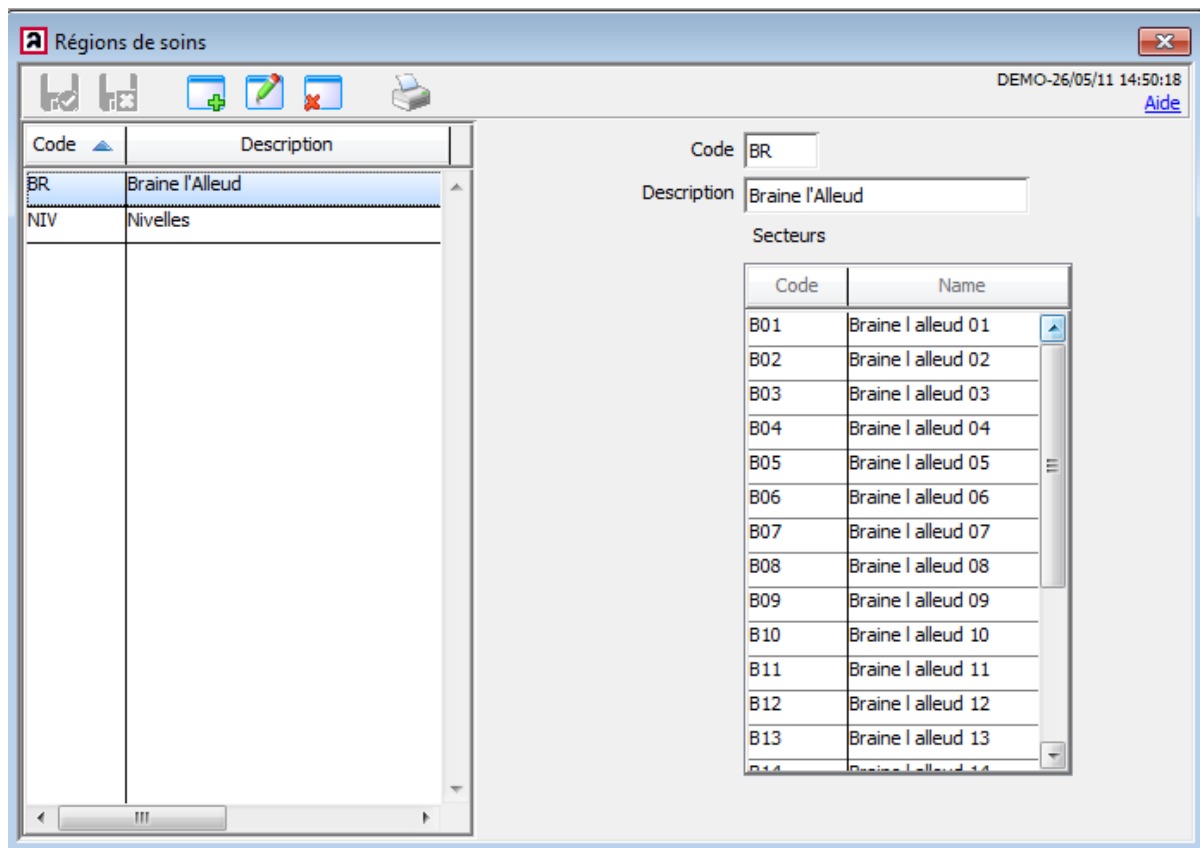
Via Importer/Exporter des rues, les secteurs inexistantes sont créés automatiquement.

1.5 Zones protégées (Régions de soins)

Dans AbiFire > AbiRiskPlan > Initialisations > Régions de soins, vous avez la possibilité de créer, modifier et supprimer des zones protégées.

Une zone protégée consiste en secteurs. P. ex. : la zone protégée de Herentals comprend tous les secteurs pour Herentals (définis dans la fenêtre Secteurs, voir point supra).

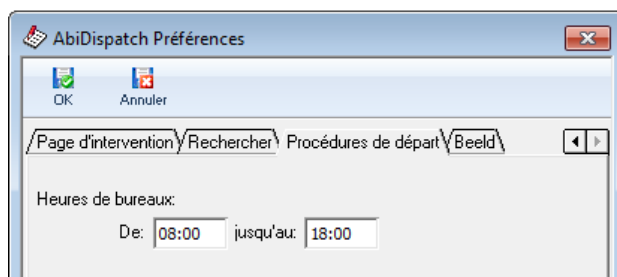
Via le lien avec les secteurs, une zone protégée peut être définie pour chaque entité communale, commune, zones de dépassement, etc.



1.6 Heures de bureau

Dans AbiDispatch > Initialisations > Préférences > Procédures de départ : vous avez la possibilité de définir les heures de départ.

Ces heures de bureau sont utilisées pour le choix d'une procédure de départ.



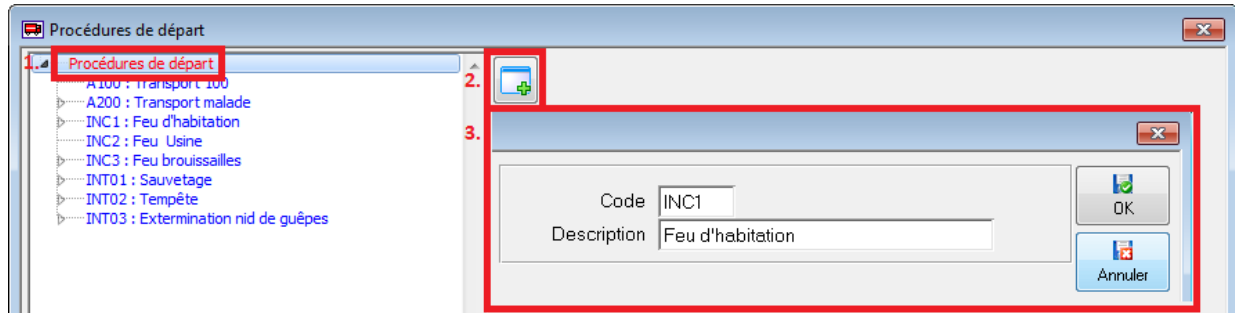
AbiDispatch vous donne la possibilité de lier des procédures de départ à des jours de la semaine, week-end et heures de bureau.

Ceci peut être important si certains véhicules peuvent/doivent ou ne peuvent/doivent pas être utilisés au cours de certaines heures.

2 Procédures de départ

AbiDispatch > Initialisations > Procédure de départ : vous permet de créer, modifier, supprimer les procédures de départ.

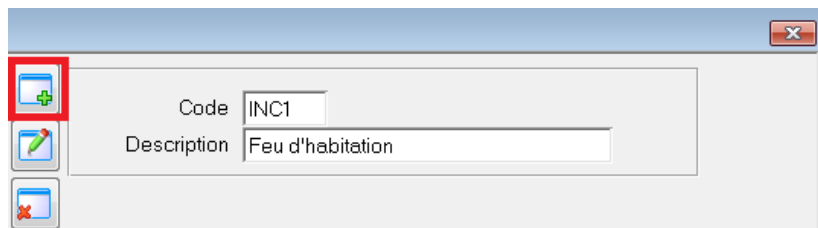
2.1 Créer une procédure de départ



1. Sélectionnez une procédure de départ
2. Ensuite, vous cliquez sur le bouton 'Nouveau'
3. Dans la nouvelle fenêtre, vous saisissez un 'code' et une 'description'.

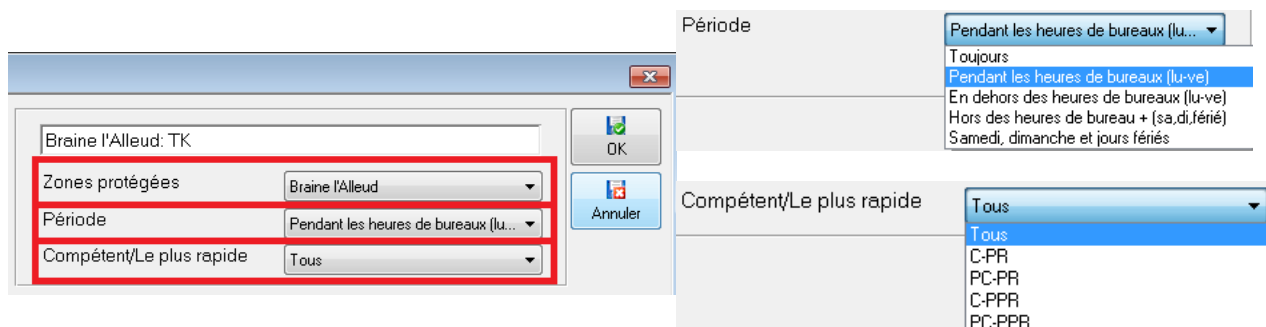
2.2 Créer une zone protégée

Lorsque la procédure de départ a été créée, vous avez la possibilité de créer de nouvelles procédures par zones protégées en cliquant sur le bouton 'nouveau' dans cette procédure de départ.



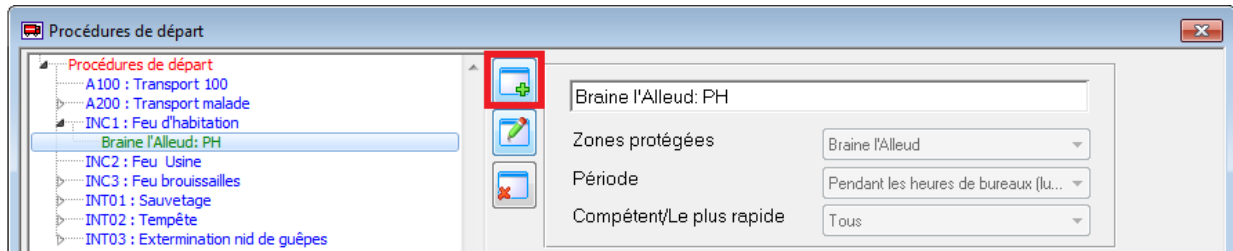
Ensuite, via le menu déroulant, vous sélectionnez la zone protégée si cette zone protégée peut être aidée, et vous indiquez le compétent/Le plus rapide. Le nom de cette zone protégée sera composé suivant cette initialisation.

En 1 seule procédure de départ, vous pouvez déterminer différentes combinaisons de Zone protégée, Période, Compétent/Le plus rapide.

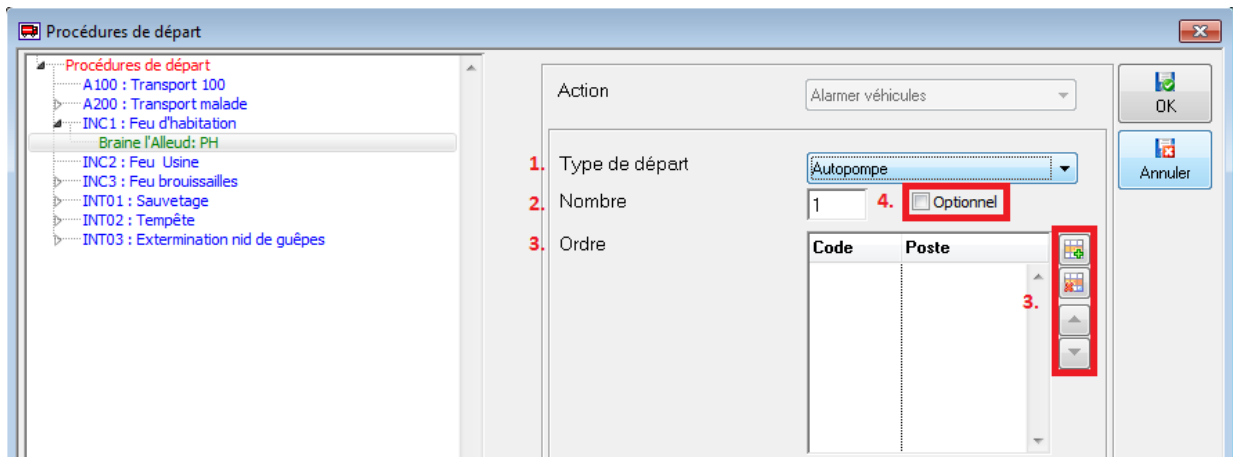


2.3 Ajouter des véhicules

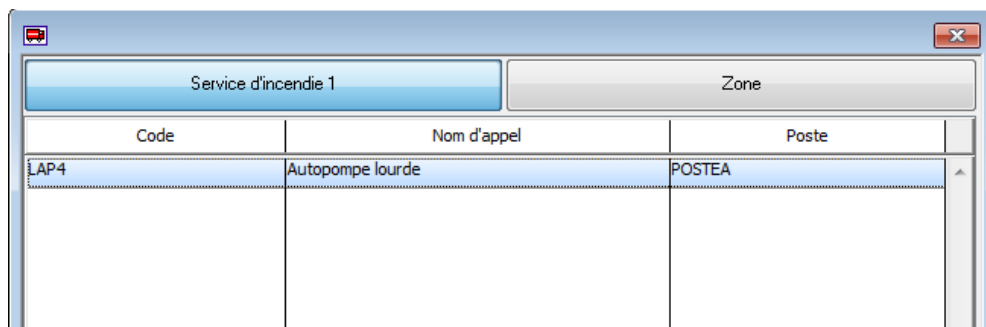
Lorsque vous avez créé une zone protégée, vous pouvez lier des véhicules via le bouton 'nouveau' :



Dans la fenêtre suivante, vous sélectionnez :

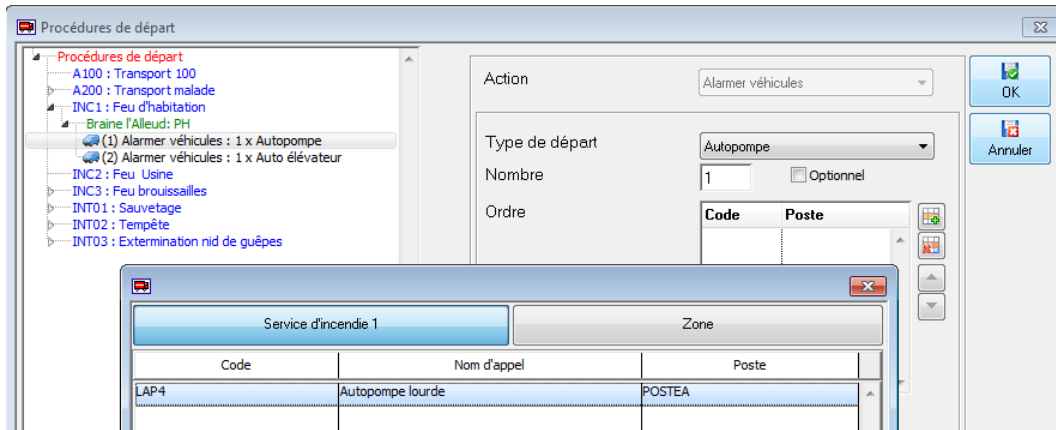


1. un type de départ
2. le nombre de véhicules de ce type de départ
3. vous ajoutez les véhicules, et les positionnez dans le bon ordre.
Si vous cliquez sur l'icône 'ajouter' vous pouvez sélectionner des véhicules à partir d'une liste que vous voulez ajouter à la procédure de départ.
En haut de la piste, vous pouvez choisir d'afficher seulement les véhicules de votre corps, ou bien tous les véhicules de la zone.

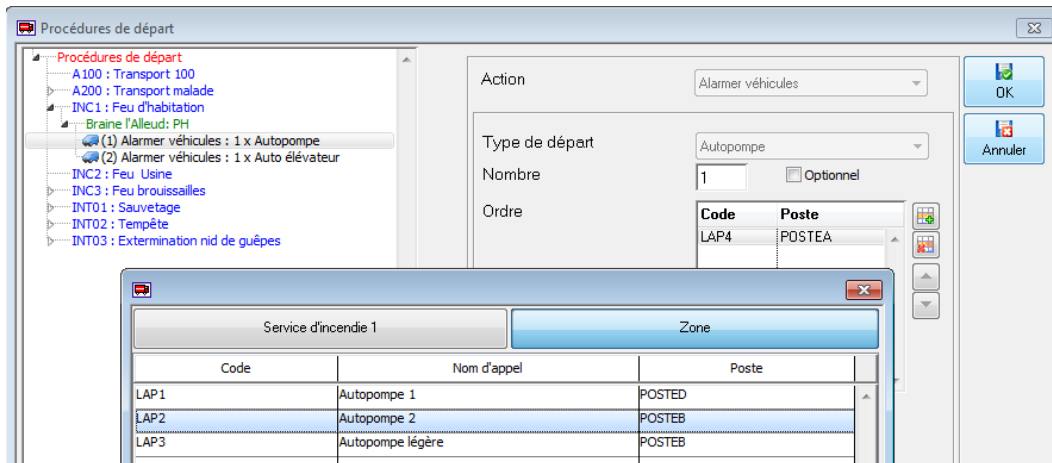


4. Si vous cochez "optionnel", les véhicules de ce type de départ seront affichés optionnellement.

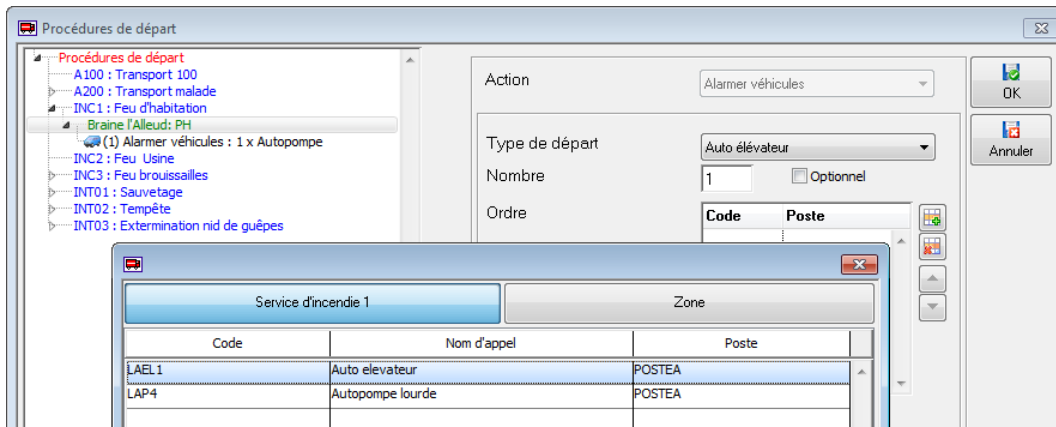
Dans l'exemple ci-dessous, nous ajoutons 1 autopompe ayant le code LAP4 de notre propre corps POSTEA :



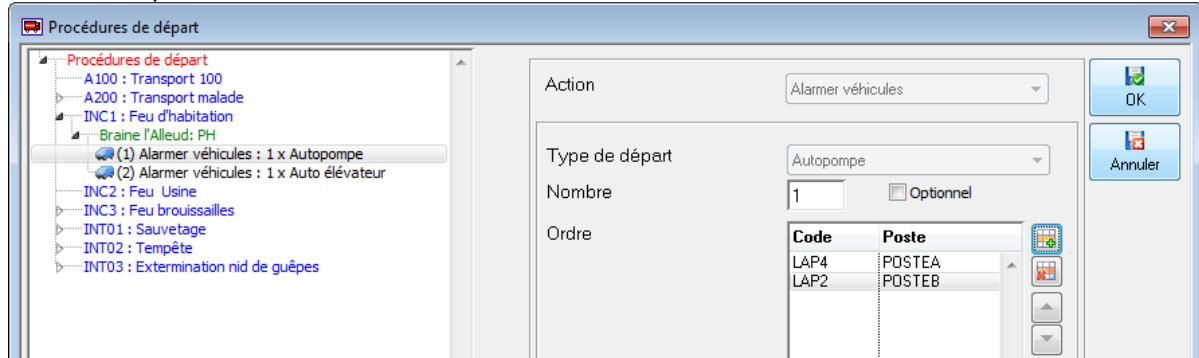
Et en backup, l'autopompe ayant le code LAP2 de la zone POSTEB :



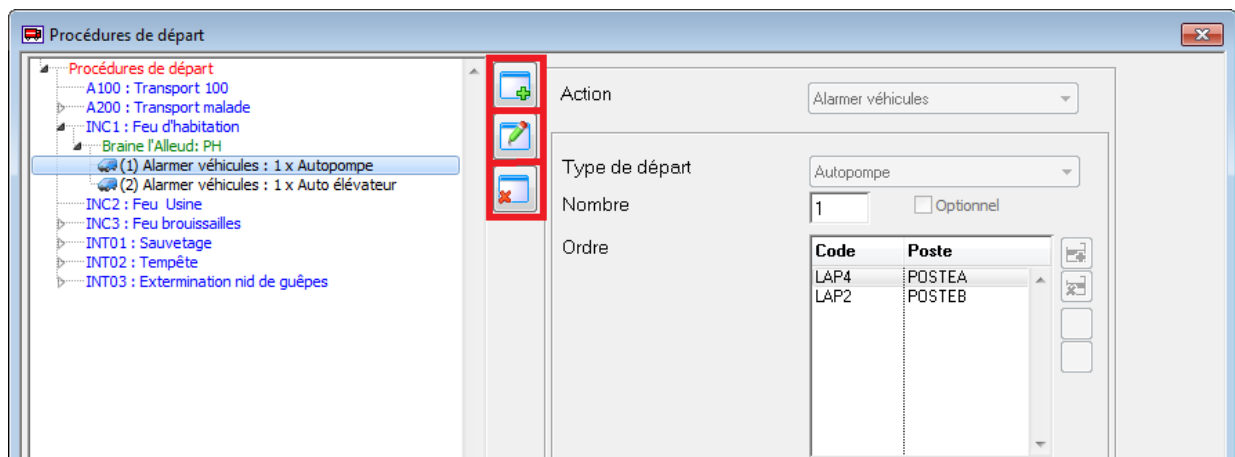
Un auto-élévateur ayant le code LAEL1 de notre propre corps POSTEA :



Cela donne pour résultat :



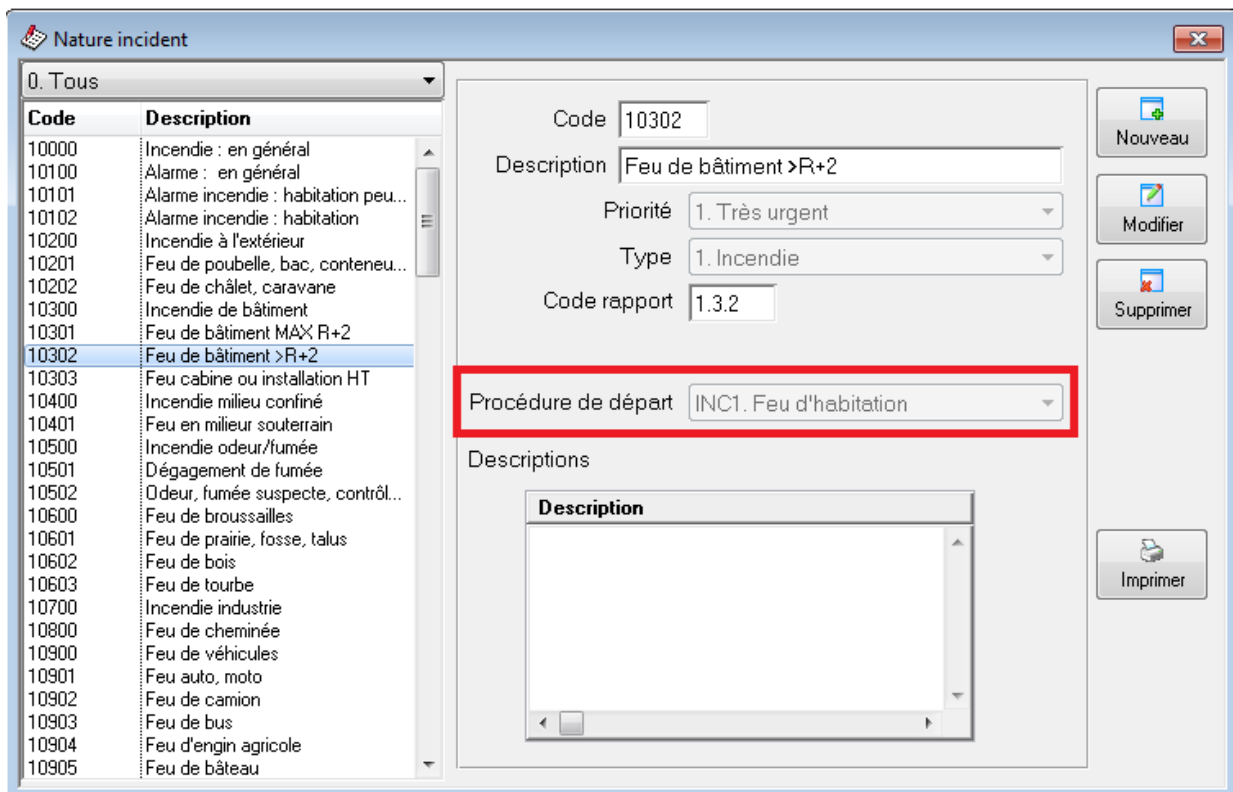
Vous pouvez modifier les procédures de départ, les zones protégées et les types de départ en fonction de votre sélection, et ensuite, cliquer sur l'icône ajouter pour ajouter quelque chose, modifier quelque chose en cliquant sur l'icône modifier et supprimer quelque chose en cliquant sur l'icône supprimer :



3 Nature incident

Via AbiDispatch > Initialisations > Nature incident, vous pouvez relier une nature d'incident à une procédure de départ. Ceci est indispensable !

S'il n'existe pas de lien entre nature d'incident et procédure de départ, AbiDispatch ne peut pas formuler de proposition de départ.



Code	Description
10000	Incendie : en général
10100	Alarme : en général
10101	Alarme incendie : habitation peu...
10102	Alarme incendie : habitation
10200	Incendie à l'extérieur
10201	Feu de poubelle, bac, conteneu...
10202	Feu de chalet, caravane
10300	Incendie de bâtiment
10301	Feu de bâtiment MAX R+2
10302	Feu de bâtiment >R+2
10303	Feu cabine ou installation HT
10400	Incendie milieu confiné
10401	Feu en milieu souterrain
10500	Incendie odeur/fumée
10501	Dégagement de fumée
10502	Odeur, fumée suspecte, contrôl..
10600	Feu de broussailles
10601	Feu de prairie, fosse, talus
10602	Feu de bois
10603	Feu de tourbe
10700	Incendie industrie
10800	Feu de cheminée
10900	Feu de véhicules
10901	Feu auto, moto
10902	Feu de camion
10903	Feu de bus
10904	Feu d'engin agricole
10905	Feu de bateau

Une procédure de départ peut être liée à différents incidents.